

ORAN

Premières pluies, premiers couacs pour le tramway

Comme de tradition, malheureusement les premières précipitations d'automne à Oran engendrent des désagréments perturbant plus que de raison la circulation et l'activité dans la ville.

Les causes et les conséquences sont toujours les mêmes avaloirs, réseaux et regards d'évacuation des eaux de pluies bouchés, provoquant inondations de carrefours et boulevards, remontées des eaux dans les caves de certains quartiers, etc. Mais cette année, en prime, les premières pluies ont mis à mal les autorités locales en charge du suivi des travaux du tramway ainsi que les responsables de la société Tramnou. Et pour cause, des tronçons de la voie du tramway, qui n'est pas encore fonctionnel — des essais techniques ont lieu depuis quelques semaines — ont été submergés par les eaux chargées de boue.

Du coup, d'aucuns se reposent la question sur la pertinence du tracé du tramway d'Oran et surtout des travaux réalisés à cet effet, notamment ceux touchant aux réseaux d'évacuation des eaux de pluies le long des voies.

Cette situation n'est pas faite pour rassurer les Oranais sur la conduite de ce projet qui, faute d'une véritable communication mais aussi en raison d'une gestion inconséquente, se conjugue uniquement avec une pléthore de désagréments qui empoisonnent le quotidien des habitants.

Certes, à la décharge de Tramnou, la question de l'entretien des avaloirs n'est pas de son ressort, l'APC vient encore une fois de montrer ses limites et l'annonce dans l'urgence d'un programme de 14 milliards pour des opérations de collecte des eaux de pluies prouve l'étendue de l'absence d'anticipation et de bonne gouvernance.

«L'arrivée» du tramway à Oran ne pourra la rehausser au rang de ville moderne si à côté, les services de base des collectivités locales, comme celui de la gestion et de l'entretien des réseaux de la ville, ne parviennent pas à se rehausser aussi aux normes



Photo : DR

de rigueur. Et cela, les Oranais l'ont bien compris, eux qui dans une anticipation froide imaginent le pire lorsque les travaux du

métro seront lancés à Oran, qui dit-on, devra être construit dans les lits de trois oueds.

Fayçal M.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ES-SÉNIA AHMED-BEN-BELLA

Le premier groupe de 250 hadjs de retour ce mercredi

Conformément au programme de vols mis en œuvre par Air Algérie et Saudia Airlines, les deux compagnies en charge du transport des pèlerins vers les Lieux-Saints de l'Islam, le retour du premier groupe de nos pèlerins constitué de 250 hadjs est prévu pour ce mercredi 31 octobre à l'aéroport international Ahmed-Ben-Bella.

Une cérémonie officielle est prévue au niveau de l'enceinte de l'aéroport international d'Es-Sénia pour accueillir ce premier groupe. Sur les 35 vols de la phase aller, l'on nous signale que 18 avaient été

assurés par Air Algérie et 17 par la compagnie saoudienne. Douze agences de voyages et de tourisme privées et publiques ont été retenues pour assurer le transport des futurs hadjs pour la saison 2012 à Oran.

Le rapatriement des 9 000 hadjs, originaires de toute la région ouest et sud-ouest, se fera à partir des aérodromes de Djeddah et de Médine vers Oran, durant le mois de novembre où un programme de 35 vols est prévu à cet effet.

Amel Bentolba

7 448 tonnes d'ordures prélevées le 3^e jour de l'Aïd

L'éradication des points noirs ainsi que les opérations de prélèvement des ordures, à travers la ville d'Oran, s'est davantage accentuée durant la période de la fête de l'Aïd. Ainsi, au troisième jour, les 12 secteurs urbains de la commune d'Oran, concernés par cette opération ont nécessité la mobilisation de 25 camions, 17 chargeurs et un Poclin.

Selon le bilan de cette opération, 118 sites d'interventions à travers les 12 secteurs urbains ont été touchés par cette opération de traitement de l'environnement.

La plus importante quantité de déchets a été prélevée au niveau du secteur urbain de Bouamama où 705 tonnes y ont été enlevés. Au total, les services de la commune d'Oran ont enregistré le prélèvement de 7 448 tonnes de décombres.

A. B.

SIDI BEL-ABBÈS

18 mois de prison ferme pour l'accusé de kidnapping et de tentative de viol

La cour criminelle de Sidi Bel-Abbès a, dans la journée de dimanche dernier, condamné à 18 mois de prison alors que l'avocat du ministère public avait requis 5 années de réclusion criminelle vu la gravité des faits reprochés, le nommé M. A. accusé d'avoir kidnappé une jeune fille, âgée de 24 ans, au niveau de la localité de Tal Ifassen, dans la wilaya de Sétif et d'avoir tenté de la violer. Les faits de cette affaire remontent à

décembre 2011 lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale immobilisent un véhicule léger à un point de contrôle d'un barrage sur l'autoroute Est-Ouest dans la daïra de Aïn El Berd.

Lors du contrôle avec les occupants du véhicule, à savoir le conducteur et la jeune fille en question, cette dernière a crié à l'enlèvement par celui-ci. Selon ses déclarations lors de l'enquête, la victime a déclaré avoir été

kidnappée par le mis en cause à Sétif et conduite à Sidi Bel-Abbès où il a tenté de la violer.

La victime qui s'est entre-temps mariée a brillé à l'audien-

ce par son absence. Et le prévenu assisté de ses avocats a tenté de convaincre le jury sur son innocence, déclarant qu'il l'avait demandée en mariage

sans résultat et que celle-ci l'avait suivi de son propre gré à Sidi Bel-Abbès, rejetant en bloc les accusations de la jeune fille.

A. M.

Un dealer récidiviste à l'ombre

Après deux semaines de filature, la police de la ville de Sidi Bel-Abbès est parvenue à neutraliser un dealer récidiviste. Au cours de la perquisition de son domicile, les policiers ont retrouvé 95 flacons de produits hallucinants et 95 comprimés de psychotropes ainsi que 14 millions de centimes.

Avant cela, les policiers ont appréhendé le mis en cause en plein centre-ville en possession de 4 800 DA. Connu par les services de police pour écoulement de psychotropes, il a été arrêté et écroué par le procureur de la République de Sidi Bel Abbès.

A. M.

ETUDE NOTARIALE M^e MOHAMMEDI NOUR EDDINE
16 rue de la Paix - Tlemcen
Tél.: 043.26.18.54

CONSTITUTION D'UNE ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE DÉNOMMÉE ECHO BUSINESS COMMUNICATION

En vertu d'un acte reçu par maître Mohammedi Nour Eddine, notaire à Tlemcen, 16 rue de la Paix en date du 24/10/2012, enregistré au bureau d'enregistrement de Tlemcen dans les délais requis, il a été procédé à la constitution d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée dénommée «ECHO BUSINESS COMMUNICATION» qui a pour objet agence de publicité et de communication, qui a pour siège Tlemcen n° 69 logement SAM n° 47 cité Imama Mansourah - Tlemcen, pour durée 99 ans, pour capital 100.000,00 DA divisé en 100 parts d'une valeur de 1.000 DA chacune et souscrites entièrement à l'associé unique et en vertu du même acte M. Mrabet Amen Mohammed Fouzi a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée. Par ailleurs, M. Ben Hbib Abdessamade a été désigné commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans.

Pour information, le notaire

F 021/012 B14

Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-universitaires

APPEL À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cher (e) collègue, une assemblée générale regroupant les Enseignants Chercheurs Hospitalo-universitaires se tiendra le **Jeudi 08 novembre 2012 à l'amphithéâtre des urgences (ex-ORL) du CHU Mustapha à 9h30.**

Ordre du jour

- Informations ;
- Bilan moral et financier du SNECHU ;
- Election du bureau du SNECHU-Centre.

Les dépôts de candidature se feront en AG. Pour être candidat ou électeur, il faudra être à jour de ses cotisations.

Le président du SNECHU
Pr. N. DJIDJELI

R1068/B1

Condoléances

Les familles KARABADJI AMAR, EL-HADI, SAÏD et BENARBIA BOUALEM, très affectés par le décès de leur beau-frère

ABÈS AHCÈNE

présentent leurs sincères condoléances à toute la famille Abès et l'assurent de leur profonde compassion.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.»

AL.PUB/B1

PENSÉE

Déjà un mois, le 30 septembre 2012 nous a quittés à jamais notre cher et regretté époux, frère et oncle

LARIBI AHMED

laissant derrière lui un vide que nul ni personne ne pourra combler.

En ce triste et douloureux souvenir, ta femme Ouardia, ton frère Saïd et sa femme Fatima, tes nièces, tes neveux ainsi que toute la famille, demandent à tous ceux qui t'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Repose en paix.

Ta nièce Hamida
qui ne t'oubliera jamais.



R118835/B13